



# La Gazette

## VIE SCOLAIRE

*Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à la mairie pour la prochaine rentrée scolaire.*

*Munissez-vous de votre livret de famille et du carnet de santé de l'enfant .*

La fête de fin d'année  
de l'Ecole Joachim du Bellay  
aura lieu **le samedi 23 juin 2018 à 15h**

« Salle Les Roussoles »

Organisée par  
l'Association des Parents d'Elèves  
et l'Equipe Enseignante.

### INSCRIPTIONS : CANTINE - Garderie Municipale—PÉRISCOLAIRE—ATELIERS SPÉCIFIQUES

Comme les années précédentes, chaque famille va recevoir un dossier concernant les inscriptions mentionnées ci-dessus, ce dossier complet devra être retourné à la mairie ou à la périscolaire entre le 25 juin et 30 juin prochain.

### RYTHMES SCOLAIRES :

Suite au conseil d'école du 13 mars dernier, la municipalité prévoit une réunion de travail avec la commission affaires scolaires, les professionnels de la petite enfance, les délégués de parents d'élèves et les enseignantes pour se projeter sur les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2019.

### Inscriptions et réinscriptions pour le transport scolaire 2018-2019

Vous pourrez inscrire ou réinscrire vos enfants à partir **du 1er mai jusqu'au 15 juin 2018 :**

**Soit en ligne sur <http://sedeplacer.loire-atlantique.fr>**

**Soit à la mairie de votre commune de résidence (COMPA pour les habitants d'Ancenis)**

L'inscription doit être reformulée chaque année, **aucune réinscription n'est automatique**. La réinscription s'effectue de la même manière qu'une inscription. La réinscription des élèves de terminale s'effectue après les résultats du baccalauréat.

**Seuls les enfants de plus de 3 ans peuvent être inscrits** aux transports scolaires.

L'inscription et la réinscription constituent un **engagement pour l'année scolaire complète**.

# PLU : Plan Local d'Urbanisme

Dans la gazette de 2017, nous vous indiquions que la commune avait engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme, qui pour rappel, s'organise autour de trois phases d'études et d'une phase de suivi administratif :

**le diagnostic du territoire** : il permet de dégager les grands enjeux relatifs au développement de la commune. Il a été réalisé au cours de l'année 2017.

**le Projet d'Aménagement et de Développement Durables** de la commune : il poursuit le diagnostic pour lancer les orientations du Projet...

**les Zonage, Règlement** et les principes d'organisation des futures zones à urbaniser : comment mettre en œuvre le Projet que nous aurons établi... ou tout au moins, comment ne pas le compromettre... le zonage et le règlement devront répondre à cette attente pour traduire et imposer les choix adoptés par le Projet.

**Phase administrative et d'enquête publique**

Depuis le début d'année 2018, **des panneaux** exposent en Mairie les principales conclusions du **diagnostic**, sur lesquelles s'appuiera la définition du projet de développement de la commune, phase suivante de la révision du P.L.U.

## Rappel : Qu'est ce que le PADD ?

### (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

S'appuyant sur les conclusions de l'étude diagnostic, s'imposant au zonage, le P.A.D.D. constitue **la clef de voûte du P.L.U.**

C'est un **outil de programmation et de planification du développement communal** :

ce document doit préciser les grandes orientations du développement de la commune pour les dix prochaines années en regard des principaux enjeux soulevés par le diagnostic :

*croissance démographique, équilibre du tissu social de la population, besoins en logements et en espace constructible, type d'urbanisation, développement économique, besoins en équipements, préservation des ressources agricoles, hydriques, naturelles, patrimoine, qualité paysagère, prise en compte des risques de nuisances...*

Les orientations retenues, prenant en compte la réglementation nationale et devant rester compatibles avec les dispositions du SCOT du Pays d'Anenis, sont :

exposées dans une **note explicative**, illustrées de **documents graphiques**, à caractère strictement indicatif, qui ne sont pas des plans de zonage.

Elles visent à privilégier et faire émerger l'intérêt général du développement et de la préservation d'atouts naturels, agricoles et du patrimoine de notre commune.

Les choix retenus dans le P.A.D.D. doivent faire preuve de cohérence entre eux. Ils doivent faire valoir **l'intérêt collectif** et général de la Commune.

**Le P.A.D.D. ne raisonne pas à la parcelle près.** Mais les orientations du développement de la commune qu'il détermine **s'imposent par la suite à la définition du zonage et du règlement de la commune**, qui préciseront les règles d'urbanisme pour chacune des zones.

### Les grandes orientations du projet de PADD

Les orientations générales du PADD se déclinent en 3 grands axes :

- Préserver et valoriser la qualité du cadre de vie**
- Affirmer et Renforcer la vitalité du bourg de Montrelais**
- Maintenir la vitalité en campagne Montrelaisienne**

Ces orientations sont définies de manière à ne pas compromettre les conditions du développement futur de Montrelais pour les générations suivantes ; elles doivent être garantes du développement durable de notre commune.

### Comment participer à la réflexion engagée sur le P.A.D.D. ?

Une **réunion publique** est prévue le 15 mai 2018 à 20h00 à la salle « Les Roussoles » pour présenter en l'état les grandes lignes du P.A.D.D.

A l'issue de cette réunion, des panneaux d'exposition du P.A.D.D. (synthèse) resteront disposés en mairie.

Les montrelaisiens peuvent formuler auprès de la mairie, des suggestions, observations par **courrier** ou sur un **registre** mis à disposition en mairie. Toute requête respectant l'intérêt collectif pourra être prise en considération dans la finalisation du Projet.

Celles-ci seront examinées par la suite et pourront contribuer à affiner le projet, à lever certaines interrogations ou incertitudes qui peuvent encore subsister dans la définition des orientations du P.A.D.D.

**Réunion publique**  
**15 mai 2018 à 20 H**  
**Salle "Les Roussoles"**

L'Association Clé de Sol  
de la Chapelle Saint Sauveur - Loireauxence  
organise le 2 juin 2018 — 20 h à  
l'Eglise Saint Pierre de Montrelais  
un concert au profit de la sclérose en plaque avec  
François PERNEL harpiste de talent.

## À RETENIR !

Montrelais Samedi 9 juin 2018  
2ème Marche Gourmande  
Organisée par le Comité des Fêtes.

Montrelais  
salle "Les Roussoles"

2018-2019

### cours de zumba

Tous les lundis à partir du 10 septembre 2018  
(sauf pendant les vacances scolaires)

Cours enfants de 6 à 14 ans : Zumba de 18h30 à 19h15 : cotisation annuelle 95€

Cours adultes : Zumba de 20h30 à 21h30 : cotisation annuelle 140€

### cours de yoga savita

Tous les mercredis à partir du 12 septembre 2018  
(sauf pendant les vacances scolaires)

Cours adultes : Yoga savita : 1<sup>er</sup> cours de 18h00 à 19h30 - 2<sup>ème</sup> cours de 20h00 à 21h30 cotisation annuelle 150€

### cours de Self défense

Tous les jeudis à partir du 13 septembre 2018

Cours adultes : Self défense de 19h00 à 20h30 : cotisation annuelle 85€

Organisés par l'association "Les Multivitaminées"

Pour tous renseignements, contactez Sandrine ROBIN 06.50.52.23.39 ou par mail : lesmultivitaminées@hotmail.com

Nouveaux parcours entre Saint-Florent-le-Vieil et Bouchemaine, nouvelle date... découvrez les premiers détails de l'édition 2018 de la Fête du Vélo en Anjou.



La Fête du Vélo en Anjou (portée par le Département de Maine-et-Loire) compte parmi les plus grands rassemblements cyclo-touristiques européens. Elle s'ouvre en 2018 vers l'Ouest à la découverte d'une Loire plus secrète et nature, de Bouchemaine à St-Florent-le-Vieil en passant par Varades (lieu-dit La Meilleraie).

Sur l'aire de pique-nique de Montrelais : buvette, restauration sur place et animation musicale assurée par le groupe Si Music' All.

L'ASSOCIATION LES MULTIVITAMINÉES

LA RUCHE QUI DIT OUI!

MANGER MIEUX - MANGER JUSTE

VOS PRODUCTEURS LOCAUX PRÈS DE CHEZ VOUS

FAITES VOS COURSES EN UN CLIC

LIVRAISON TOUS LES JEUDIS SOIRS - SALLE « LES ROUSOLES » À MONTRELAIS

REJOIGNEZ : LA RUCHE QUI DIT OUI!

SUR : <https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/8503>

INSCRIPTION GRATUITE, SANS OBLIGATION D'ACHAT

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : SANDRINE AU 06.50.52.23.39 ou par mail : lesmultivitaminées@hotmail.com

BIENTÔT  
**16 ANS!**  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

JDC

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE.GOV.FR